

Mardi 6 juin, lors de la 14ème journée de mobilisation contre la réforme des retraites, notre camarade Clément, a été interpellé comme de nombreuses autres personnes.

Après une garde à vue de 48h et un déferrement au palais de justice en vue d'une comparution devant le procureur, notre camarade s'est vu signifier une interdiction de manifester dans l'attente de son procès en décembre.

Chaque journée de mobilisation qui passe est un cap supplémentaire franchi dans la violence et la répression de la contestation des politiques mortifères du gouvernement.

Depuis des mois, ce gouvernement aux abois, utilise tous les moyens pour réprimer chaque contestation qui met en péril les privilèges de la classe qu'il défend.

Comme partout en France les arrestations arbitraires et massives, par son bras armé qu'est la police, ne sont rien d'autre que des tentatives de semer la peur parmi les centaines de milliers de personnes opposées à toutes ces réformes antisociales. La criminalisation du mouvement social est un signe de plus d'une dérive fascisante et totalitaire.

Nous continuerons de lutter et de soutenir tou.tes celles et ceux qui subissent la répression de la police et la justice de classe.  
Nous ne céderons pas face à des pratiques de cet acabit.

**RELAXE POUR TOU.TES LES INCULPÉ.ES DU MOUVEMENT SOCIAL.  
HALTE À LA RÉPRESSION !  
RIEN N'ARRÊTERA NOTRE COMBAT.**

